Document generated on 04/21/2025 2:37 p.m.

Laval théologique et philosophique

JUNOD, Éric, KAESTLI, Jean-Daniel, *Acta Iohannis*. Praefatio, Textus, Textus alii, Commentarius, Indices

Paul-Hubert Poirier

Volume 42, Number 2, juin 1986

40e anniversaire du *Laval théologique et philosophique*

URI: https://id.erudit.org/iderudit/400249ar
DOI: https://doi.org/10.7202/400249ar

See table of contents

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)
1703-8804 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Poirier, P.-H. (1986). Review of [JUNOD, Éric, KAESTLI, Jean-Daniel, *Acta Iohannis*. Praefatio, Textus, Textus alii, Commentarius, Indices]. *Laval théologique et philosophique*, *42*(2), 278–280. https://doi.org/10.7202/400249ar

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

courage représenterait l'alternative véritablement humaine à l'attaque, contrecarrant la logique de la violence et de la résignation. Mais nul mieux que l'auteur ne peut nous livrer le nerf de son œuvre :

> « La présente recherche, en insistant sur le rôle plénier de l'agressivité dans l'être humain, a fait ressortir l'ampleur du courage ou, si l'on préfère, sa vocation intégrale. Effectivement, le courage ne favorise en aucune façon une sorte de fatalisme touchant l'émergence de la crainte ou de l'audace en face des obstacles qui s'interposent entre nos espoirs et leurs réalisations. Sa raison d'être ne consiste aucunement à préparer des candidats soit pour la crainte, soit pour l'audace. Son éducation vise les deux passions en même temps. Elle est éclairée par la raison prudentielle qui essaie de discerner laquelle des deux passions s'impose dans les circonstances concrètes d'une situation donnée » (p. 254).

Pour exposer dans toute son ampleur la richesse de la vertu de courage, l'A. livre sa vision systématique de l'éthique et met en place cette vertu au cœur de son architectonique. Dans un premier chapitre, le courage est situé parmi les valeurs morales, et l'auteur rappelle les thèses principales de son précédent ouvrage — à vrai dire indispensable pour la pleine compréhension de celui-ci — sur le droit naturel et la loi naturelle ; dans un second chapitre, le courage est confronté à l'agressivité ; ce n'est que dans le troisième chapitre que les traits spécifiques du courage sont abordés pour eux-mêmes ; et finalement, un quatrième et dernier chapitre propose des prolongements à la vertu de courage.

Anne FORTIN

Éric JUNOD et Jean-Daniel KAESTLI, **Acta Iohannis**. Praefatio, Textus, Textus alii, Commentarius, Indices. Coll. « Corpus Christianorum », Series Apocryphorum, 1-2. Turnhout, Brepols, 1983. 2 vol., xxi + 955 pp. en pagination continue. (25.5 × 16 cm).

En inaugurant sa nouvelle *series apocryphorum*, le *Corpus Christianorum*, qui compte déjà deux *series* avantageusement connues, latine et grecque, se lance dans une vaste et bien nécessaire entreprise : celle de donner des éditions, ou rééditions, nouvelles, accompagnées d'introductions et de commentaires, de tous les textes apocryphes chrétiens. qu'ils ressortent aux genres attestés dans le Nouveau Testament (évangiles, actes, apocalypses, etc.) ou qu'ils se rattachent à des personnages ou à des épisodes vétéro-testamentaires (comme les chap. 15-16 du IV^e *Esdras*, appelés aussi VI^e *Esdras*). Pour réaliser cet ambitieux projet, une « Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne » (AÉLAC) a été fondée en 1981, sous le patronage conjoint de l'École pratique des hautes études (V^e section, Paris), de l'Institut des Sources chrétiennes (Lyon), des Facultés de théologie des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, et de la Conférence universitaire de Suisse romande. Animée par les prof. François Bovon (Genève) et Pierre Geoltrain (Paris), l'AÉLAC regroupe actuellement une trentaine de chercheurs provenant de six pays. La plupart de ces chercheurs travaillent activement à préparer des éditions de l'un ou l'autre apocryphe chrétien, qui prendront le relais des éditions anciennes (remontant pour la plupart au XIX^e siècle) auxquelles nous sommes encore redevables de la connaissance de ces textes.

C'est aux prof. Junod et Kaestli, de Lausanne, qu'est revenu l'honneur d'inaugurer la nouvelle collection avec leur édition des *Actes de Jean*. Édités pour la dernière fois par Maximilien Bonnet en 1898, ces *Actes* appartiennent, avec ceux de Thomas, d'André, de Paul, de Pierre et de Philippe, à l'ensemble le plus ancien d'*Actes* apocryphes et ils en sont à coup sûr un des éléments les plus dignes d'intérêt, sur les plans littéraire et théologique. Il faut dire tout de suite que ces *Actes de Jean* ne doivent être confondus avec d'autres *Actes de Jean*, dits *par Prochore*, peut-être plus connus et en tout cas mieux attestés que les premiers. De ceux-ci, il faut encore soustraire les dix-sept premiers chapitres, qui rapportent les faits et gestes de Jean à Rome et qui n'ont rien à voir avec les anciens *Actes*. Ce qui reste de ces derniers, combiné avec la *metastasis* ou *transitus Iohannis*, i.e. le récit de la mort de l'apôtre, est néanmoins très important et surtout très riche. L'objectif de MM. Junod et Kaestli a été d'éditer ces *Actes* sur la base d'une nouvelle enquête manuscrite, de les traduire, de les situer au sein de l'abondante littérature hagiographique qui concerne Jean, dans la mesure où elle présente des liens avec les *Actes*, et enfin de préciser leur contexte historique et doctrinal et leur signification propre.

Cet objectif rend compte de l'économie qui sous-tend l'organisation de ces mille pages. On y trouve d'abord une présentation de la tradition

manuscrite des *Actes de Jean* (p. 1–70), suivie d'un essai de reconstitution de leur contenu (p. 71–107; les conclusions sont utilement ramassées dans un tableau aux pp. 98–100) et d'une étude des « épisodes isolés ou fragments susceptibles de provenir des *Actes de Jean* » (p. 109–158). Pour le texte grec et la traduction (p. 159–315), et à l'inverse de ce qu'a fait le P. Festugière (*op. cit.*, p. 123), on s'est rendu avec raison à la démonstration de K. Schäferdiek et on a placé les chapitres 87–105 entre les chapitres 36 et 37, ce qui donne plus de cohérence au récit. L'édition, aux p. 317–419, de six « textes annexes à l'édition des *Actes de Jean* » (dont la version copte de la *metastasis*, sur laquelle on lira la « Contribution codicologique au Corpus copte des *Acta Apostolorum Apocryphorum* » de Enzo Lucchesi dans P.-H. Poirier, *La version copte de la Prédication et du Martyre de Thomas*, Bruxelles, 1984, spéc. p. 19–21) clôt le premier volume. Le second est consacré pour une bonne part au commentaire des *Actes de Jean* (p. 425–677). Une ample conclusion (p. 679–702) fait la synthèse des résultats auxquels on est parvenu en ce qui concerne les caractéristiques théologiques des *Actes de Jean*, leur genre littéraire et leurs destinataires, le milieu d'origine, le lieu de composition ainsi que la date. Les p. 703–886 sont réservées à une analyse des « principaux récits développés de la vie de Jean postérieurs aux *Actes de Jean* »; il s'agit de l'Histoire syriaque éditée par W. Wright en 1871, des *Actes de Jean par Prochore* (on regrettera de ne rien y retrouver sur la réécriture de ces *Actes* par Nicétas de Thessalonique signalée par F. Halkin, *Anal. Boll.* 85 [1967] 16–20), de la *Passio* et des *Virtutes Iohannis* de la tradition latine et des *Actes de Jean à Rome* (édités par Bonnet en tête des anciens *Actes de Jean*, comme chap. 1–17). Des Notes additionnelles et des Indices terminent ce *magnum opus*. En y joignant l'*Histoire des Actes apocryphes des apôtres du III^e^ au IX^e^ siècle : le cas des Actes de Jean* publiée en 1982 par MM. Junod et Kaestli (dans les « Cahiers de la Revue de théologie et de philosophie », n° 7), on aura une somme de presque tout ce que l'on peut souhaiter connaître sur ces *Actes de Jean*, et un modèle pour les futurs éditeurs des *Actes* des autres apôtres.

S'il est difficile de rendre justice à des ouvrages de ce genre, on peut au moins dire dans le cas de celui-ci qu'il ne faut pas se laisser abuser par la modestie des auteurs lorsqu'après avoir rendu un juste hommage à l'édition de M. Bonnet, ils présentent la leur « comme une révision et une amplification de celle du savant français » (p. 65). Bien sûr, force leur était de reconnaître l'intelligence et la solidité du travail de Bonnet, et le texte auquel ils ont abouti, sur la base d'une ecdotique aussi exhaustive que possible, ne transforme pas dramatiquement celui publié en 1898, à l'exception, entre autres nouveautés, d'un fragment inconnu par eux découvert et inséré en lieu et place des chap. 56-57 de Bonnet. Sur un point au moins, celui de l'utilisation des versions, leur méthode est plus saine que celle de Bonnet, et le principe qu'ils énoncent me paraît être le seul valable en ces matières : « les versions figurent dans l'apparat lorsqu'elles servent directement à l'établissement du texte grec ou lorsqu'elles témoignent d'une altération perceptible également dans la tradition grecque » (p. 63; cf. p. 23).

En plus de procurer un texte des *Actes de Jean* mieux documenté et plus sûr, l'édition de MM. Junod et Kaestli fournit une interprétation d'ensemble de ces *Actes*. À ce titre, ces deux volumes constituent une première : jamais, en effet, des *Actes* apocryphes n'avaient mérité un tel traitement. On pourra donc désormais utiliser à bon escient les *Actes de Jean* pour éclairer l'histoire doctrinale et religieuse du II^e^ siècle, et cela, même si on n'accepte pas toutes les conclusions des auteurs. Parmi celles-ci, relevons la confirmation qu'ils apportent à la thèse du caractère valentinien, « de l'école orientale », précisent-ils, des chap. 94–102 et 109 (cf. p. 589–632). Notons cependant que l'expression si importante, dans ce contexte, de « croix de lumière » (chap. 98) se retrouve largement dans la littérature syriaque et copte, chrétienne aussi bien que manichéenne, et même dans l'iconographie byzantine du *descensus ad inferos*. Peut-on dès lors affirmer que « la Croix *de lumière* est une formule propre aux *Actes de Jean* » (p. 657)? Il est possible qu'il en soit ainsi, mais encore faudrait-il le démontrer et, pour y arriver, ne pas se contenter de deux termes de comparaison, soit les *Actes de Jean* et les *manichaeica* coptes.

Relevons, pour terminer, quelques points de détails. À la p. 40, n. 1, « la rareté des textes (entendons : des manuscrits) sur Jean conservés en syriaque » n'a rien de frappant; c'est plutôt habituel, qu'il s'agisse d'œuvres originales ou traduites. La conjecture *toxon*, en p. 223, l. 3, est très heureuse et donne un sens excellent. En revanche, p. 231, par. 48, l. 5, l'interprétation du P. Festugière, fondée sur une observation de Ljunvik, rend inutile la correction de *heautoi* en *auton*. Pour l'édition de la version copte de la *metastasis* (p. 382–397), on a opté pour une

édition critique traditionnelle, ce qui peut se comprendre ; mais étant donné la nature de la tradition copte, il faudra bien donner un jour une édition de ce témoin selon l'ordre des codices. Aux p. 625-627, quand on s'appuie sur Irénée (*Adv. haer.* I, 21) pour rapprocher les pratiques sacramentelles valentiniennes décrites par celui-ci, qui s'apparenteraient à celles des cultes à mystère, et le rite décrit en *Actes de Jean* 94-96, on me paraît oublier que l'usage fait par l'hérésiologue des termes *mystagogos* et *mystagogia* pourrait bien être ironique et qu'il est en tout cas généralisant.

Paul-Hubert POIRIER

Roland CHAGNON, **La Scientologie : une nouvelle religion de la puissance**, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, 82, collection Sociologie, 1985, 262 pages.

L'auteur nous présente avec beaucoup de discernement, un savoir-faire sociologique admirable et une rare empathie, un de ces groupes qui font partie de ce qu'on appelle désormais les *religions nouvelles*. Tout d'abord, et nous devons lui en savoir gré parce que la chose est plus rare qu'on l'imagine, il évite les pièges communs de ce genre d'entreprise : tant le piège rationaliste, laïc, que le piège confessionnel. Pour le premier, on le sait, toute religion est lavage de cerveau : ici, un tel jugement serait d'autant plus facile qu'on est en face de manifestations religieuses qui sont encore mal connues et paraissent paradoxales, hors traditions et par certains côtés incapables de résister à une logique cartésienne. Pour le second, rien ne peut recevoir le qualificatif de religieux que ce qui est conforme à une certaine tradition : le reste est magie, secte ou gnose, termes tous éminemment polémiques, faits pour exclure l'autre, l'*étrange*, celui qui ne peut être que mauvais puisqu'il met en cause, de son altérité, l'ordre du monde.

L'auteur refuse ces catégories toutes faites. Il suppose au phénomène qu'il observe et au groupe qu'il analyse une cohérence qui leur est propre. Et cela l'amène à comprendre beaucoup de choses qui, au point de départ, lui paraissaient obscures. Cela l'amène même, il l'avoue sans fausse pudeur, à « un grand respect pour les scientologues ». Mais il y trouve surtout une problématique : « qu'est-ce qui attire un Québécois ou une Québécoise d'aujourd'hui vers l'Église de scientologie ? ».

Le dernier paragraphe de son texte, en cela, nous donne la clé de sa lecture : « La multiplication actuelle, au Québec et dans le monde, de nouveaux groupes religieux ne relève pas du hasard. Aussi longtemps que se perpétuera en notre société et ailleurs l'impression dominante de désordre qui règne actuellement, tant au plan collectif qu'au plan personnel, il ne faudra pas se surprendre de voir se développer un ensemble de groupes qui viendront offrir aux êtres perplexes de notre temps des visions du monde rassurantes, des idéaux exaltants, des tâches à accomplir et des rituels à pratiquer qui soient importants à leurs yeux ».

Nous ne discuterons pas de cette position de chercheur, qui est elle-même, et pourquoi pas, une vision du monde. Sans doute a-t-elle, à travers son opérationalité sociologique, des limites qui lui sont propres. L'auteur en évoque, au passage, quelques-unes, conscient bien sûr de ne pas tout dire. Pour rendre compte de sa portée et des concepts majeurs qu'elle incorpore, elle aurait besoin d'un long développement théorique et critique. Nous ne pouvons ici que signaler sa fécondité et poser à notre tour, dans la foulée de l'analyse qui nous est présentée, quelques questions.

L'Église de scientologie fut créée par Lafayette Ron Hubbard en 1954, dans le contexte de la légitimation d'une expérience thérapeutique appelée *dianétique*. Cette thérapie avait déjà connu son démarrage, quelques années auparavant, par la publication de l'ouvrage du même Ron Hubbard, *La dianétique. La science moderne de la santé mentale*, désormais best-seller. Elle s'est implantée au Québec à partir de 1973 et on estime à environ 3 500 personnes le nombre de ceux qui, depuis cette date, aurait utilisé ses services, à un titre ou l'autre. Selon les sources, elle compterait de par le monde de deux à cinq millions d'adeptes, dont 75 % d'Américains.

Ce qui nous intéresse ici n'est pas tant sa plus ou moins rapide expansion que le mode particulier de celle-ci. Née de la culture contemporaine, elle lui est bien sûr fortement congruente. Au point de départ, la dianétique est essentiellement une thérapie, fondée sur l'écoute (en scientologie, cela s'appelle l'*audition*). Comme bien d'autres qui se sont aussi développées au XX^e^ siècle, elle n'est pas sans rappeler, en quelques-uns de ces principes, les techniques psychanalytiques : laisser se dérouler la parole. Ron Hubbard met au point une technique d'audition qu'il transmet à quelques